

# Juillet-août 2022 à La Réunion : une fréquentation touristique largement au-dessus de son niveau d'avant la crise sanitaire

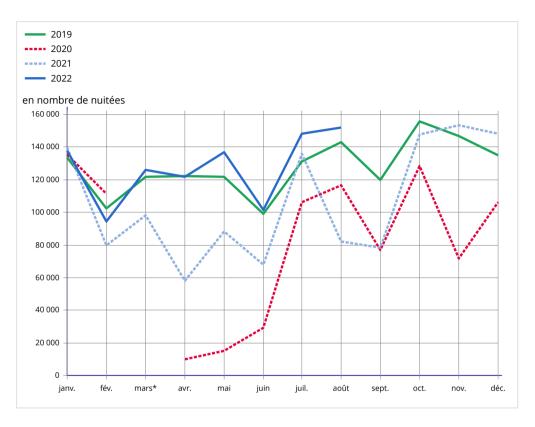


À La Réunion, au cœur de l'hiver austral 2022, la fréquentation des hôtels et autres hébergements collectifs touristiques dépasse largement celle d'avant la crise sanitaire (+ 10 % en juillet et août par rapport à la même période de 2019). Elle est portée majoritairement par la clientèle française, résidente à La Réunion ou dans l'Hexagone. Avec une fréquentation en hausse, le chiffre d'affaires des structures d'hébergement et de restauration augmente fortement sur la période.

La fréquentation dépasse son niveau d'avant la crise dans les établissements haut de gamme (de 3 à 5 étoiles), et est du même ordre de grandeur qu'en 2019 dans les autres catégories. Elle progresse nettement dans les hébergements de l'Ouest.

À La Réunion, pendant l'hiver austral 2022, l'activité touristique se situe à un niveau très élevé, supérieur à celui d'avant la crise sanitaire. Avec 300 100 nuitées enregistrées en juillet et août 2022, la fréquentation dans les hôtels et les autres hébergements collectifs touristiques augmente de 10 % par rapport à la même période avant-crise de 2019 et de 38 % par rapport à celle de 2021 (**figure 1**). De fait, le taux d'occupation des chambres augmente pour atteindre 71 % en juillet-août 2022, soit 8 points de plus qu'en 2019 et 19 points de plus qu'en 2021. La fréquentation des hébergements touristiques est assez similaire entre les mois de juillet et d'août en 2022.

Figure 1 – Évolution du nombre de nuitées mensuelles entre 2019 et 2022 à La Réunion



Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques.

### Un trafic aérien de passagers et une activité des hôtels-restaurants au plus haut

Le haut niveau de la fréquentation touristique en juillet-août est en phase avec le dynamisme du trafic aérien de passagers avec les autres territoires français. Celuici dépasse son niveau d'avant la crise, avec 345 500 passagers sur la ligne Hexagone-La Réunion (+ 11 % en juillet-août 2022 par rapport à la même période de 2019) et 47 200 passagers pour la ligne La Réunion-Mayotte (+ 36 %). Sur les destinations internationales (hors Comores), le trafic aérien reste nettement en deçà de son niveau de 2019.

La clientèle reste essentiellement française, qu'il s'agisse d'habitants de l'île ou de résidents de l'Hexagone et d'autres Outre-mer en voyage sur l'île. En effet, la clientèle étrangère n'est pas aussi nombreuse qu'avant la crise sanitaire. Elle induit seulement 8 % des nuitées en juillet-août 2022 contre 11 % en 2019 sur la même période. Cette part est cependant quatre fois plus élevée qu'en 2021 (2 %).

<sup>\*</sup> non disponible en mars 2020.

Du fait de la fréquentation touristique élevée au cours de l'hiver austral, le chiffre d'affaires des hôtels et des restaurants augmente fortement sur cette période. Cette croissance est liée pour partie à la hausse des prix (+ 8 % entre mi-2019 et mi-2022 pour les services d'hébergement). Mais l'activité augmente aussi globalement en volume. Ainsi, en juillet 2022, le chiffre d'affaires des hôtels est supérieur de 20 % à celui de juillet 2019 et de 6 % en août 2022. Quant au chiffre d'affaires de la restauration, il dépasse de près de 15 % en juillet-août 2022 son niveau de juillet-août 2019 (**figure 2**).

Hôtels Restaurants en % 60 20 -20 -60 તુર્લું તે જે તે તે પ્રેર્લ એ તે તે મુક્તિ હતા છે. જે તે તે પ્રોપ્યો જે જે તે તે તે તે પ્રોપ્યો જે જે તે તે કે તે તે પ્રોપ્યો જે જે જે જે તે તે પ્રાપ્યો જે જે તે તે મુક્તિ હતા જે જે તે તે પ્રોપ્યો જે જે જે તે તે તે પ્રાપ્યો જે જે તે તે જ

Figure 2 – Évolutions du chiffre d'affaires 2020, 2021 et 2022 par rapport au même mois de 2019 et 2019 par rapport à 2018

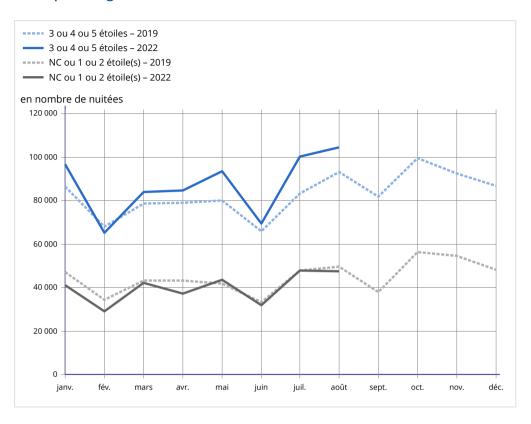
Lecture : en juillet 2022, le chiffre d'affaires des hôtels est supérieur de 19,6 % à celui de juillet 2019.

Sources : DGFiP, Insee.

## Les établissements haut de gamme et de l'Ouest, principaux bénéficiaires de la hausse de fréquentation

La fréquentation augmente de 16 % par rapport à 2019 dans les établissements haut de gamme de 3 à 5 étoiles. De fait, le taux d'occupation augmente de 70 % en 2019 à 75 % en 2022. Le nombre de nuitées baisse légèrement (- 2 %) pour les établissements non classés et ceux de 1 et 2 étoiles (**figure 3**). Toutefois, pour cette dernière catégorie, le taux d'occupation des chambres augmente, car l'offre de chambres est un peu moins importante qu'il y a trois ans : il passe de 54 % à 64 %.

Figure 3 - Nombre de nuitées mensuelles par catégorie en 2019 et 2022

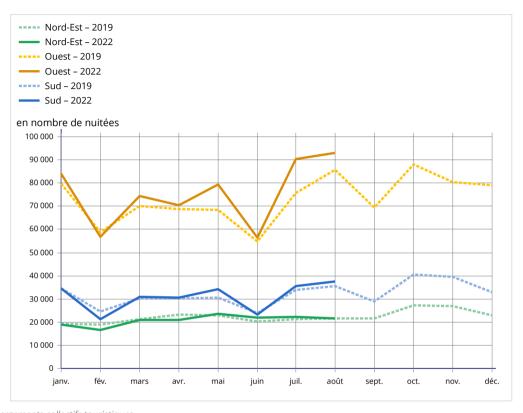


NC: non classé.

Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques.

Toutes les microrégions de l'île bénéficient de l'embellie de l'activité touristique. La hausse de la fréquentation culmine dans les établissements de l'Ouest (+ 13 % par rapport à juillet-août 2019), alors qu'elle n'est que légèrement au-dessus de son niveau d'avant-crise dans les autres microrégions (**figure 4**). Le taux d'occupation des chambres augmente partout.

Figure 4 - Nombre de nuitées mensuelles par microrégion en 2019 et 2022



Source : Insee, enquête de fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques.

Publication rédigée par : Isabelle Rivière (Insee)

#### **Sources**

L'enquête de fréquentation touristique, réalisée mensuellement par l'Insee, porte sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT).

Au 3º trimestre 2022, à La Réunion, l'enquête porte sur la fréquentation de 74 hôtels (dont 54 sont classés et 20 non classés) et 33 hébergements collectifs de tourisme. Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont Appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Les hébergements proposés par des particuliers sont exclus du champ d'enquête.

Les résultats sur les chiffres d'affaires sont construits à partir d'une source fiscale, le formulaire « CA3 », que les entreprises remplissent pour le paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ce formulaire comprend le chiffre d'affaires hors TVA, toutes activités confondues, de l'entreprise déclarante, classée selon son activité principale. Les résultats sont construits à partir des unités légales dites mono-régionales, c'est-à-dire dont tous les établissements constituant cette unité sont situés dans la même région.

Publication rédigée par : Isabelle Rivière (Insee)

#### **Définitions**

Dans cette publication, la saison de l'hiver austral fait référence aux mois de juillet et août à La Réunion.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le **taux d'occupation** correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

## Pour en savoir plus

- > Dangerfield O., « Fréquentation touristique estivale : les campings au-dessus de leur niveau d'avant crise », Insee Focus nº 280, novembre 2022.
- > Insee, « Activité touristique : impact de la crise sanitaire Covid19 », Chiffres détaillés, novembre 2022.
- > Moezaly Goulamhoussem R., « Juillet et août 2021 : à La Réunion, une fréquentation touristique toujours dépendante de la crise sanitaire », Insee Flash La Réunion n° 216, novembre 2021.
- > Jonzo A., Rivière I., « **Note de conjoncture régionale (2º trimestre 2022) Au deuxième trimestre 2022, l'emploi salarié continue d'augmenter** », *Insee Conjoncture La Réunion* n° 24, octobre 2022.
- > Castellettifont B., A., Girard P., Mainguené A., « Été 2022 : une fréquentation touristique au-dessus de son niveau d'avant-crise », Insee Focus nº 275, octobre 2022.
- > « Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion ».



Institut national de la statistique et des études économiques Insee La Réunion-Mayotte - Technopole de St-Denis, 10 rue Demarne - CS 72011 - 97743 ST-DENIS CEDEX 9 Direction de la publication : Loup Wolff